



## DÉCISION DU MAIRE N° 2025-44

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10  
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS  
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

### Service des Affaires Culturelles et Associatives

**Objet : Contrat de cession présenté par « NP SPECTACLES » pour le spectacle de danse du Grand ballet de Kiev « Carmen & Boléro »**

**Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 ;

**Vu** le Code de la commande Publique ;

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** la volonté de proposer un spectacle de danse dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026 de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche ;

**Considérant** le projet de contrat de cession présenté par l'entreprise NP SPECTACLES prévoyant l'organisation du spectacle de danse le vendredi 30 janvier 2026 à 20h30 à l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche ;

### Décide

**Article 1 :** De signer avec l'entreprise NP SPECTACLES dont le siège est situé 14, rue du Général Leclerc – 89100 Sens, représentée par Philippe MONTABRUT agissant en qualité de président, le contrat de cession qui fixe les modalités d'accueil du spectacle qui aura lieu le vendredi 30 janvier 2026 à l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche ;

**Article 2 :** Que le montant de la cession est de 7 912,50 €TTC (sept mille neuf-cent deuze euros et cinquante centimes) ;

**Article 3 :** Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011 du budget de la Ville ;

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 03 juillet 2025.

Le Maire,  
1<sup>er</sup> Vice-président de la communauté  
de communes Gally Mauldre,



Gilles STUDNIA

- Mis en ligne le 03/07/2025
  - Document rendu exécutoire le 03/07/2025
- Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Certifié par le Maire **Pascal PARISSIER**

Accusé de réception en préfecture  
078-217805712-20250703-2025-44-AR  
Date de réception préfecture : 03/07/2025